

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 27 Mai 1837

3^e Division
1^{er} Bureau
Beaux-Arts
Académie
de France
à Rome

Monsieur le Directeur,
M^{rs} Eugène Roger, Pensionnaire
peintre, qu'une décision ministérielle
prise sur votre proposition, avait
autorisé à abandonner momentanément
l'Italie pour venir en France afin
d'y rétablir sa santé, a rempli
comme s'il était à Rome, les
obligations de 2^e & 3^e année -
imposées au p. Pensionnaire par
le Règlement de l'Académie, en
faisant deux tableaux qui ont
paru au dernier Salon, savoir:
Une figure d'étude de femme
sous le N^o 1589, et un autre
tableau N^o 1587, représentant:
"le Corps de Charles le téméraire
retrouvé le lendemain de la bataille
de Nancy."

La santé de M. Roger -
s'étant fortifiée, cet élève m'annonce
qu'il va retourner à Rome où

M^{rs} Inghel, Directeur de l'Académie
de France à Rome.

il compte rester jus qu'à l'expiration
de son engagement.

Je vous serai obligé de vouloir bien
le recevoir à l'Académie où vous ne
verrez je crois, aucun inconvénient à ce
qu'il reprenne son Rang.

Recevez, Monsieur le Directeur
l'assurance de ma considération distinguée

Le Duc de France
Ministre de l'Intérieur
Montalivet